

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

Vol. II.

9 JUIN, 1903.

No. 23

SOMMAIRE:—Communiqué de l'Archevêché. Mgr Provencher et le Centenaire du Collège-Séminaire de Nicolet : 1803-1903. Voyage de Monseigneur. Œuvre de la Cathédrale. Notre Drapeau. Fondation des Oblats à Duluth. Séminaristes Boursiers et Autres.

Communiqué de l'Archevêché

Durant l'absence de Mgr l'Archevêque, toutes les lettres doivent être adressées à M. le Vicaire-Général, et c'est avec lui qu'il faudra traiter les affaires courantes. Seules les lettres marquées "personnelles" seront envoyées à Sa Grandeur, chez les RR. PP. Oblats, No. 107, rue Visitation, Montréal, ou à l'archevêché de Montréal.

Mgr Provencher et le Centenaire du Collège-Séminaire de Nicolet 1803-1903

Nous lisons dans la *Liste des Elèves du Séminaire de Nicolet*, à la fin du second volume d'un ouvrage très intéressant, dû à la plume habile du R. M. J.-A.-Ir. Douville, supérieur actuel :

Joseph-Norbert Provencher, de Nicolet, âgé de 16 ans; entrée : 1803, sortie : 1808. Le second élève fut Mgr Thomas Cooke, premier évêque des Trois Rivières. Voici la suite des principaux évé-

nements de la vie de Mgr Provencher : Ordonné prêtre le 21 décembre 1811, par Mgr Jos.-O. Plessis, évêque de Québec; vicaire à Québec en 1811, à Vaudreuil en 1812, puis vicaire à Deschambault et, en même temps, curé des Grondines en 1813; curé de la Pointe-Claire, près Montréal, et en même temps desservant de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île en 1814; curé de Kamouraska au mois d'octobre 1816 jusqu'au 16 avril 1818; parti le 19 mai 1818 de Lachine avec M. l'abbé Sévère Dumoulin, prêtre, un autre élève de Nicolet, pour venir fonder la mission de la Rivière-Rouge; arrivé à la Pointe "Douglas," aujourd'hui Winnipeg, le 16 juillet 1818; première messe chantée le 19, dimanche; nommé évêque de Juliopolis, en Galatie, le 1 février 1820 et acceptation le 19 mars 1821; nommé curé de Yamachiche, P. Q., en 1820 (jusqu'en 1822); sacré évêque dans la vieille église paroissiale (encore debout) des Trois-Rivières, le 12 mai 1822, par l'illustre Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, assisté par son coadjuteur, Mgr de Saldes, et par Mgr Lartigue (Mgr de Telmesse), premier évêque de Montréal et ami intime de Mgr Provencher; départ d'Yamachiche le 2 mai 1822 et de Lachine le 1 juin pour retourner à la Rivière-Rouge où il arrive le 7 août; mort le 7 juin 1853.

Le premier élève du Collège-Séminaire de Nicolet est donc le premier fondateur, le premier grand-vicaire, et le premier évêque de la mission de la Rivière-Rouge qui comprenait alors tout le Nord-Ouest Canadien. Mgr Provencher est donc le premier évêque sorti de cette illustre maison d'éducation, et l'on comprend que les autorités qui la dirigent aient tenu à inviter son deuxième successeur Mgr notre Archevêque pour les fêtes du centenaire de la fondation de leur maison.

Voyage de Monseigneur

Mgr l'Archevêque est parti le 3 courant pour le Portage-du-Rat où il a visité le nouvel hôpital si prospère des RR. SS. de la Providence. Le SS. de Sainte-Marie de la Présentation, de Broom, ont

accepté une fondation à Wild Rice, Dakota Nord, Etats-Unis. Tout va bien à l'école Saint-Antoine dirigée par le R. P. Kalmès, O.M.I., aidé des RR. SS. Grises, de Montréal, avec la R. S. Deschambault comme supérieure. Le 4 courant Monseigneur a quitté le Portage-du-Rat, avec M. l'abbé Béliveau comme secrétaire. Le R. P. Jos. Rockliff, chargé de l'œuvre des orphelinats de Liverpool, et M. l'abbé M. Mireault, acolyte, font le voyage avec Sa Grandeur. Mgr l'Archevêque ira d'abord à Ottawa saluer Son Excellence le Délégué Apostolique, puis à Montréal, et enfin, le 10, à Nicolet pour la fête du centenaire. Sa Grandeur ne reviendra guère avant la fin de juin, bien qu'elle ait exprimé quelque espoir de revenir plus tôt. Monseigneur profitera de son séjour à Québec pour obtenir des religieuses diplômées et sachant l'anglais. Il y a plus de vingt couvents à fonder au milieu des blancs, et quatre écoles-pensionnats à ouvrir au milieu des sauvages, sous la dépendance du gouvernement fédéral. En outre, Sa Grandeur désirerait faire un emprunt pour bâtir la nouvelle cathédrale.

Œuvre de la Cathédrale

Un bon catholique irlandais, de Minneapolis, ayant visité la cathédrale et la trouvant bien pauvre, en a exprimé sa peine toute religieuse ; alors son compagnon lui a parlé du *fonds de construction* déjà commencé. Aussitôt, ce brave Américain a signé un chèque de cent dollars (\$100) à l'adresse de Mgr l'Archevêque.

Notre Drapeau

C'est avec une bien vive émotion que nous venons enregistrer aujourd'hui un événement historique des plus touchants.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui est la société-mère de notre province, et qui se compose du groupe principal des Canadiens-Français, vient d'adopter le nouveau dra-

peau portant au centre l'image du Sacré-Cœur entouré de feuilles d'érables. Joignant l'action à la parole, il a été également décidé de l'arborer officiellement le 24 juin prochain. Ces deux décisions ont été prises sans qu'une seule voix discordante se soit fait entendre et au milieu d'un enthousiasme admirable qui indiquait la foi virile et l'attachement sincère à ce qui constitue les forces vives de notre nationalité, de la population de Saint-Boniface, ce boulevard de notre race au Manitoba. Cette manifestation spontanée, due à l'initiation des laïques, fait du bien au cœur et est une nouvelle preuve que nos compatriotes ne craignent point d'affirmer au grand jour, lorsque l'occasion s'en présente, qu'ils sont un peuple de croyants.

Le Sacré-Cœur sera pour nous comme le labarum pour Constantin un signe de ralliement et d'union fraternelle encore plus étroite que par le passé, un gage de victoire et une source d'abondantes bénédictions. L'histoire nous prouve que ce ne sont pas toujours les gros bataillons qui finissent par triompher, mais que la victoire dépend surtout de la direction du chef.

Avec le Christ pour chef, avec son Divin Cœur sur notre drapeau, flottant glorieusement au-dessus de nos têtes sous la brise de l'ouest, aux jours de nos fêtes religieuses et nationales, nous pouvons espérer que le petit groupe français de Manitoba continuera à se développer et à grandir, et occupera toujours la place d'honneur qui lui est réservée dans ce pays. Autrefois, dans notre ancienne mère-patrie, aux heures solennelles de son histoire, la nation déployait l'étendard de ses rois et s'écriait : "Vive le Christ qui aime les Francs."

Pour nous, au milieu de nos luttes pour la revendication de nos libertés, en contemplant ce noble drapeau, nous pourrions répéter la même acclamation, avec une variante : "Vive le Sacré-Cœur qui aime les Canadiens-Français."

Ce n'est pas seulement à Saint-Boniface qu'on se rallie autour de ce noble étendard. Les paroisses de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-

Anne, Saint-Joachim de La Broquerie, Saint-Laurent etc., ont déjà donné leur adhésion, par des résolutions semblables déjà adoptées. Tous les centres Canadiens-Français sont prêts à suivre ce mouvement. Notre bien-aimé Archevêque, en apprenant que ces résolutions avaient été adoptées dans sa ville épiscopale le premier jour du mois consacré au Sacré-Cœur, s'est senti ému jusqu'au larmes. On ne pouvait lui offrir rien qui lui fut plus sensible au moment de son départ pour la province de Québec. C'est dans l'effusion de son âme qu'il remercie Dieu de lui avoir ménagé une si grande consolation et qu'il bénit tous ceux qui se sont associés à ce mouvement.

ANALYSE DU DISCOURS DE M. LE JUGE PRUD'HOMME

M. le juge Prud'homme se leva, et après avoir fait un bel éloge du président de la société, entra dans le vif du sujet, c'est-à-dire nous parla de la question du drapeau, question d'un intérêt palpitant aujourd'hui, dans tout le Canada français. "Il nous faut," dit Son Honneur, "un drapeau; un drapeau qui puisse personnifier d'une manière spéciale la race canadienne-française. En chiffres ronds, nous n'existons que depuis deux-cent-cinquante ans; nous fûmes les pionniers de la civilisation et du catholicisme sur ce côté-ci de l'océan; les œuvres de nos pères, tout empreintes de foi et de force, sont colossales en résultats. C'est dire que nous avons attendu assez longtemps pour nous choisir un symbole qui caractérise le peuple canadien-français. Nous avons déjà notre chant national; et ce chant est un hommage à la femme, à la femme forte de l'Évangile, qui rayonne dans l'histoire de France sous le nom magique de Jeanne d'Arc la Pucelle d'Orléans et de la Bienheureuse Marguerite-Marie, la femme sainte à qui Dieu se manifesta d'une manière toute particulière et qu'Il chargea d'un message à la France: l'invitation de placer le Sacré-Cœur sur les étendards de la France, avec promesse de prospérité et de victoire en retour de cet acte de foi. Dans l'histoire canadienne-française, la femme occupe aussi une place d'honneur. Cette place, elle l'a gagnée par ses ver-

tus, par la douce et salutaire influence qu'elle exerce dans nos foyers et sur la société. Nous avons donc notre hymne national ; nous avons notre jour de fête nationale: le 24 juin ; nous avons un patron national : saint Jean-Baptiste ; il nous faut aussi un drapeau, et il n'y en a pas de plus digne que le drapeau de Carillon, ce drapeau qui flotta à la tête de nos milices canadiennes, ce drapeau qu'un poète a chanté en des vers immortels.

“ Le drapeau fleur de lys, que de souvenirs émouvants il évoque, que de gloires il a recueillies sur cette terre du Canada où Jacques Cartier, Champlain et Maisonneuve le plantèrent pour la première fois.

“ Il a flotté sur la moitié de ce continent, depuis les rives du Mississipi et le Golfe du Mexique avec Jolliet, Marquette, Lasalle et Touty jusqu'aux plages glaciales et inhospitalières de la Baie d'Hudson avec D'Iberville et La Pérouse. C'est lui que naguère plantaient dans ces immenses prairies La Vérandrye, Le Gardeur de Saint-Pierre et La Corne de Saint-Luc. C'est sous les plis de ce drapeau que les milices canadiennes, que commandait Montcalm, s'illustrèrent à Oswego et Carillon. Pouvait-on être mieux inspiré qu'en choisissant ce noble étendard témoin éloquent de l'héroïsme de nos ancêtres et si intimement lié aux pages les plus glorieuses de notre histoire. On comprend quel souffle d'enthousiasme passe en frémissant sur nos âmes en contemplant cet emblème qui constitue pour nous comme une épopée admirable des luttes de nos pères pour fonder sur cette terre d'Amérique une nouvelle France.

“ La croix qui traverse le drapeau nous rappellera que nous sommes un peuple de croyants, qui ne rougit pas de se dire franchement catholique. D'ailleurs la foi est le principe de la vitalité d'une nation. Pour bien aimer sa patrie, il faut avoir foi en elle, et c'est la religion qui inspire et soutient cette foi. Cette foi doit être pour nous un motif de fierté. En effet nous possédons comme catholiques la vérité intégrale, et en courbant nos fronts sous la croix, nous relevons la dignité humaine, ennoblie et divinisée pour ainsi

dire par le Dieu fait homme. C'est la vérité qui rend libre. L'erreur obscurcit l'intelligence et fait bientôt perdre les véritables notions de la liberté pour conduire à l'esclavage des passions et à la tyrannie.

“ La croix sera pour nous un signe de victoire et d'espérance. Elle nous rappellera le dévouement de nos missionnaires qui sont allés porter les lumières du christianisme et de la civilisation sur toutes les plages de l'Amérique du Nord. Elle redira également l'union intime qui exi-te entre le clergé qui, au lendemain de la conquête a sauvé notre nationalité et n'a cessé depuis de l'entourer de ses soins affectueux ; le clergé qui a doté notre pays de tant d'œuvres d'éducation et de charité et qui fait partie de l'âme canadienne-française.

Les feuilles d'érables nous rappelleront les travaux des premiers colons du Canada qui la cognée à la main, attaquèrent nos forêts pour les transformer en champs couverts d'épis dorés. Les travaux de ces modestes mais admirables défricheurs qui firent patiemment la conquête des forêts et léguèrent à leurs enfants ces fertiles campagnes devenues nos paroisses de la province de Québec, ne sauraient être oubliées. La feuille d'érable qui a entendu les soupirs, les prières, les chants joyeux ou les gémissements douloureux de nos pères, sent trop le terroir pour qu'elle n'ait pas sa place d'honneur au drapeau. On l'a mise le plus près du Sacré-Cœur, afin de mieux entendre les soupirs affectueux de ce Cœur Divin pour la race qu'il semble chérir avec une affection toute particulière.

“ Enfin, au centre, à la place d'honneur qui lui convient, nous avons placé le Cœur Divin de Notre Sauveur. Je le dirai, c'est la raison principale, le motif supérieur qui nous portent à adopter ce drapeau. C'est à genoux, ce me semble, que je devrais présenter cette résolution. C'est pour répondre au désir même de Notre Seigneur, exprimé à la Bienheureuse Marguerite-Marie, alors que le Canada était Colonie Française, que nous nous proposons de mettre cet emblème sacré sur notre drapeau. Le Christ a toujours

aimé la France et il souhaitait une reconnaissance plus solennelle et plus publique de son alliance avec elle. Ce désir, gage de l'amour de Dieu pour nos pères, nous allons le réaliser ce soir.

“ Répétons tous en chœur : ‘ Vive le Sacré-Cœur qui aime les Canadiens-Français.’ ”

“ La protection si évidente de Dieu sur notre nationalité exige de notre part une hymne de reconnaissance. Que notre amour pour le Sacré-Cœur s'intensifie en contemplant ce noble drapeau.

“ Le Sacré-Cœur désormais règnera avec plus d'empire sur nous ; il flottera à la tête de nos processions religieuses et nationales et au-dessus de nos foyers, bénissant notre race qui par ce nouveau pacte, promet de lui demeurer fidèle et de l'entourer d'un culte spécial.”

Proposé par M. le Juge Prud'homme, secondé par M. V. Mager :

Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface adopte pour projet de drapeau national pour les Canadiens-Français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle “ le drapeau de Carillon,” sur champ d'azur, traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur et orné d'une guirlande de feuilles d'érables ;

Que la présente résolution soit transmise à M. Louis Loranger, avocat, secrétaire de l'œuvre du drapeau national, No 23, rue Sainte-Famille, Montréal.

Il est ensuite proposé par M. le Dr Lambert, secondé par M. P. Gagnon :

Qu'un drapeau soit acheté immédiatement pour notre société locale.

Ces motions ont été adoptées à l'unanimité.

DISCOURS DE M. J. ERNEST CYR

Monsieur le Président, Messieurs,

Après l'appui si unanime et si enthousiaste que notre société vient de donner à l'adoption du nouveau drapeau des Canadiens-Français et, surtout après les paroles éloquentes prononcées par

L'Hon. Juge Prud'homme à l'appui de la résolution qu'il vient de soumettre à cette assemblée, je suis certain que je rencontrerai votre approbation en vous donnant lecture de la résolution que je me propose de vous soumettre, comme pendant à celle que vous venez d'adopter avec tant d'enthousiasme. Messieurs, le vote que nous venons de donner sur cette question si importante sera consigné dans l'histoire des Canadiens-Français du Manitoba. Nous venons d'affirmer hautement que le peuple canadien-français est devenu une nation et que comme telle, il s'est choisi un drapeau qui, à l'avenir, flottera sur le faite de nos édifices et dans les plis duquel se dérouleront les signes distinctifs qui caractérisent le mieux notre race. Ce drapeau nous rappellera tout un passé de gloire en nous ramenant à l'origine et à la source de tout ce qui a contribué à faire de nous un peuple fort et chrétien. Quelques personnes, par la voie de la presse, ont semblé s'objecter à ce que nous placions la fleur de lys et surtout le Sacré-Cœur sur ce drapeau, craignant qu'il ne soit insulté par les différentes races au milieu desquelles nous sommes appelés à vivre. Si c'est là le seul argument que l'on puisse apporter contre son adoption, il ne vaut pas la peine que nous nous attardions à le discuter. Depuis quand les Canadiens-Français ont-ils eu peur d'affirmer leur foi et leur amour pour leur patrie ? Et qui donc la hache à la main a frayé un chemin à la civilisation à travers les forêts vierges de l'Amérique ? Si nous nous reportons par la pensée à l'année 1534, époque à laquelle trois fortes puissances européennes sont venues frapper violemment du pied le sol encore vierge du Nouveau-Monde, nous y voyons que pendant que les Espagnols plantaient leurs étendards aux Antilles, pendant que les Anglais abordaient à Terre-Neuve, Jacques Cartier, ce héros d'éternelle mémoire, n'abordait-il pas à Gaspé et n'y plantait-il pas une croix haute de trente-trois pieds, croix surmontée d'une fleur de lys, emblème de la suzeraineté nationale de la France au Nouveau-Monde !

Et Jacques Cartier jetait là une poignée de preux qu'il serait trop long de suivre dans les travaux gigantesques qu'ils accom-

plirent par la suite. Ces hommes d'un courage extraordinaire, ces guerriers d'une valeur sans précédente dans l'histoire, s'avançaient stoiquement à travers les nations farouches, barbares et non-civilisées. Leur avant-garde se composaient de quelques hommes portant la robe noire, dont la seule arme était une croix, dont la seule défense était un crucifix. Une halte avait-elle lieu, un camp s'établissait-il, toujours au-dessus du drapeau sacré de la patrie, planait le drapeau plus sacré encore de la foi. Et si nous jetons aujourd'hui les yeux sur ces immenses plaines de l'Ouest où la Providence nous a groupés, qu'y voyons-nous ? ne sont-ce pas encore nos missionnaires qui fraient ce même chemin à la civilisation ? Voilà, Messieurs, ce qui nous donne non-seulement le droit mais nous fait un devoir sacré de conserver notre rang et notre prestige, en arborant fièrement un drapeau qui nous est propre et qui se rattache à un passé dont nous n'avons pas à rougir.

Oui, Messieurs, que le Sacré-Cœur occupe la place d'honneur au centre de notre drapeau, comme il occupe, nous ne pouvons en douter, la première place dans le cœur de tous les Canadiens-Français.

Plaçons bien haut ce flambeau de notre foi, qui illuminera de ses clartés cet immense pays et nous attirera, non-seulement le respect de ceux qui n'ont pas nos croyances, mais comme un phare lumineux, amènera à lui ces naufragés qui, perdus sur la mer sombre et profonde de l'incrédulité et du doute, sont à la recherche de la lumière et de la vérité. Oui, que l'image de l'Homme-Dieu, qui donna au monde ces immortels principes de justice et de liberté qui seuls sont l'apanage des nations vraiment chrétiennes, plane au-dessus de nos têtes. La croix qui traverse le nouveau drapeau, sera le signe précurseur des victoires futures pour notre race, tant au point de vue social que religieux. Que la fleur de lys qui figure aux angles de la croix soit toujours l'emblème de la pureté de nos intentions, en réclamant notre place parmi les nations du monde, place que nous ont conquise nos ancêtres, en s'immortalisant sur cette terre chérie du Canada.

Pour cadre à ce tableau, la feuille d'érable, cet emblème si canadien, nous rappellera aussi notre origine. Quand les plis de notre drapeau claqueront à la brise qui s'élève au-dessus de nos plaines, il nous semblera entendre le bruissement des feuilles de l'érable dans nos forêts canadiennes, et cette douce illusion, comme un miroir fidèle, fera repasser devant nos yeux humides le touchant panorama des lieux où se sont écoulées les années de notre enfance.

En adoptant ce drapeau, Messieurs, le peuple canadien-français ne perd rien de son amour et de son attachement inaltérable pour la France, notre mère-patrie ; au contraire, nous sommes et nous resterons les dignes descendants de cette race noble et fière qui a toujours su, le front haut, exposer aux batailles de la vie les plis glorieux de son drapeau.

Je soumets donc, M. le Président, appuyé par M. H. Béliveau, la résolution suivante :

Qu'il soit résolu par les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface : Que le nouveau drapeau national des Canadiens-Français soit inauguré et hissé sur nos édifices, le 24 juin prochain, jour anniversaire de notre fête nationale, et que tous les membres de cette association, autant que possible, se procure des drapeaux pour ce jour.

Cette motion est adoptée avec enthousiasme.

* * *

A la fin des procédures, M. le Grand-Vicaire Dugas remercia la ville de Saint-Boniface d'avoir accompli, spontanément et avec tant d'enthousiasme, un acte de foi et un acte de patriotisme d'une signification et d'une importance si considérables. "Vous avez dit de belles choses," dit M. le Grand-Vicaire, "votre mouvement est beau. Impossible de mieux dire et de mieux agir. Nous applaudissons à ces résolutions, qui sont dignes de vous. Mgr l'Archevêque, que j'informerai dès ce soir de l'événement, en sera très heureux."

Fondation des Oblats a Duluth

Le R. P. Guillet, ancien curé de Sainte-Marie de Winnipeg et curé de l'église canadienne-française de Duluth, est arrivé à temps, mercredi, 3 courant, avec le T. R. P. Magnan, vicaire des missions, pour saluer Monseigneur avant son départ et donner des nouvelles de sa nouvelle mission. Un terrain du coût de plusieurs mille piastres a été acheté, à Duluth, par les Oblats afin d'y bâtir une nouvelle église plus spacieuse et d'accès plus facile. Le R. P. Lacasse, socius du R. P. Guillet, a été envoyé le premier pour représenter sa congrégation à Duluth et il continue à faire un bien immense au milieu de nos compatriotes qui apprécient son zèle apostolique. Le R. F. Robillard, O.M.I., à Duluth, et le R. F. Kasper, à Saint-Boniface, se préparent au sacerdoce. M. Alex. Munro, au collège de l'Assomption, a été appelé à la tonsure et aux ordres moindres.

Seminaristes Boursiers et Autres

Pour être séminariste boursier ou autre, il faut : 1o. Donner des marques de vocation sacerdotale ; 2o. Etre capable d'entrer dans les *Eléments Latins* ; 3o. Etre bien recommandé à Mgr l'Archevêque qui est seul chargé de recevoir les applicants.

